

La **CRISE**

et ses **REPERCUSSIONS**

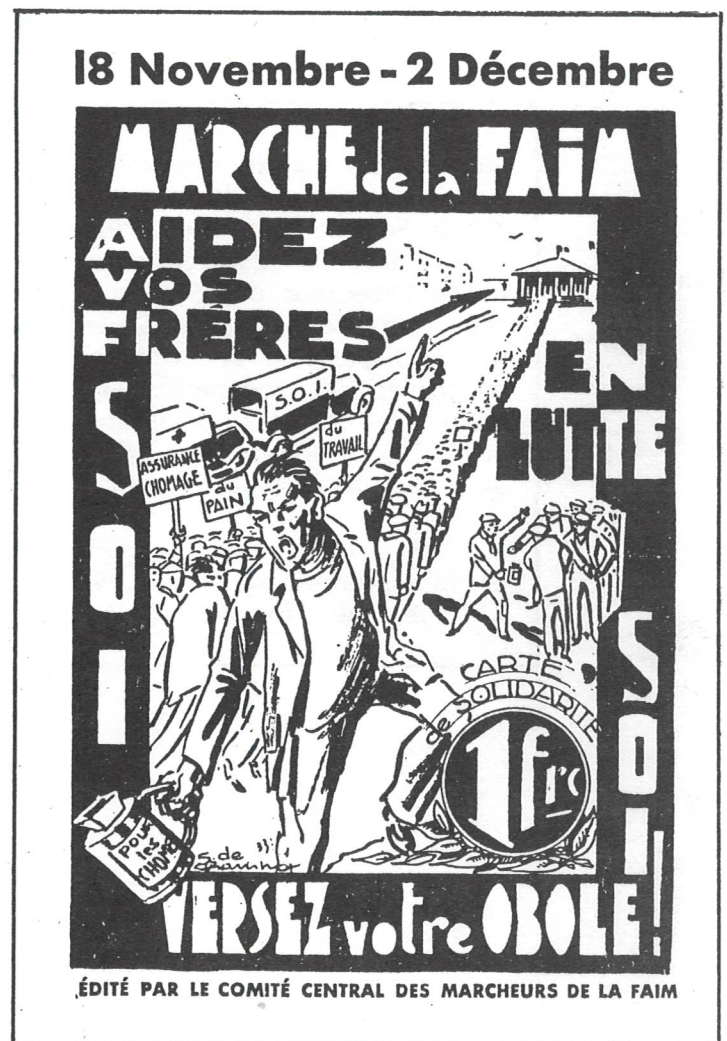
dans la **SOMME**

1929-1935

TDS

n° **28**

**Textes et
Documents
sur la
Somme**



Bulletin du Service Educatif
des Archives de la Somme

Pris en charge financièrement sur les crédits pédagogiques votés par le Conseil général de la Somme pour des actions à l'initiative de l'Inspecteur d'Académie, "Textes et documents sur la Somme" est une publication du Service Educatif des Archives, placé sous la responsabilité conjointe de l'Inspecteur d'Académie et du Directeur des Services d'Archives du département. Un professeur certifié d'Histoire-Géographie, M. Xavier LOCHMANN, est mis à disposition de ce service, à temps partiel. Il initie les élèves au travail sur documents et effectue des recherches qui débouchent aussi bien sur des expositions ou animations que sur la publication de T.D.S. Il fournit par ailleurs son concours à divers travaux menés au niveau académique ou au niveau départemental.

Il est à la disposition des enseignants tous les lundis, et le vendredi sur rendez-vous, au Service Educatif des Archives, 61 rue Saint-Fuscien à Amiens, (tél. : 22.92.59.11, poste 137).



T.D.S. n° 28. AMIENS. FEVRIER 1989.

Entre deux T.D.S. consacrés à la Révolution Française, en cette année du "Bicentenaire", nous restons soucieux de ne pas négliger l'histoire du XXe siècle. Depuis longtemps, nous souhaitons réaliser un dossier sur la crise de 1929 et ses répercussions. Ce numéro 28 de T.D.S., sans prétendre à l'exhaustivité, devrait permettre, aux classes de 3e et de 1ère notamment, d'aborder plus concrètement un point important, mais délicat à traiter, de leur programme.

Dans son numéro du 26 octobre 1929, le "Progrès de la Somme" ne consacrait que quelques lignes au "krach" qui avait ébranlé, l'avant-veille, la Bourse de NEW-YORK (doc. 1). La crise mondiale qui s'ensuivit n'atteignit vraiment la France qu'en 1931 (doc. 2) ; moins fortement touchée que l'Allemagne ou la Grande-Bretagne, elle le fut durablement. Les documents présentés ici, quasiment tous tirés de notre série M, permettent d'évoquer les divers aspects de la "grande dépression" dans la Somme : réactions des diverses associations et organisations syndicales (doc. 3, 4, 5, 6) ; évolution des prix (doc. 7) ; récession (doc. 8) ; chômage (doc. 8, 9, 11 et couverture) ; mouvements sociaux (doc. 10) et répercussions dans la vie politique (doc. 12).

Nos lecteurs pourront utilement compléter ce dossier par l'utilisation du T.D.S. n° 7-8 qui traitait du Front Populaire et de ses origines -1935-1938-.

Anne-Marie COUVRET
Directeur des Services
d'Archives

Xavier LOCHMANN
Professeur animateur
du Service éducatif

Publié avec le concours financier



du Conseil général de la Somme

Dernière Heure

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Les élus du parti radical autorisent M. Daladier à accepter la mission de former le cabinet

Mais la crise ne pourra pas être dénouée avant lundi ; il faudra en effet que le président du Comité radical attende la réponse du parti socialiste dont le Comité national se réunit demain dimanche

(D'un Correspondant parisien)

Paris, 25 octobre. La crise va se prolonger pendant quelques jours encore.

On disait cet après-midi au Palais Bourbon que M. Daladier soumettrait demain matin aux députés du parti S. F. I. O., réunis tout exprès, des propositions acceptables, ils convoqueraient leur Conseil National dimanche pour lui soumettre ses offres.

Ce n'est donc pas avant 48 heures que M. Daladier sera fixé sur les intentions du grand groupe d'extrême gauche qui dans son esprit doit être une des assises de sa majorité. Si les socialistes acceptent la participation, il faudra élaborer un programme commun, puis chercher des concours dans les autres groupes de gauche.

Une ombre déjà se profile sur ce tableau. On murmure dans certains milieux que M. Aristide Briand n'accepterait pas de conserver le portefeuille des Affaires étrangères dans une pareille combinaison.

Cette retraite compliquerait évidemment la tâche de M. Daladier.

Ce n'est pas avant lundi ou mardi au plus tôt que celui-ci sera en mesure de présenter à M. Gaston Doumergue la liste de ses collaborateurs.

Si au contraire le président du parti radical renonçait à ce moment à poursuivre les négociations engagées par lui, une autre personnalité serait aussitôt appelée. — E.

M. DALADIER A REIMS

Reims, 25 octobre. A l'issue de la séance du congrès, M. Daladier est rentré à son hôtel où il a conféré longuement avec MM. Herriot, Caillaux, Maurice et Albert Sarraut. A 7 h. 30, il a reçu les membres de la presse et leur a fait les déclarations suivantes :

« Je ne puis vous parler de des faits. Vous le savez, j'ai été invité ce matin par le président de la République à former un nouveau ministère. J'ai demandé à consulter mes amis, j'ai dit que je comptais les voir dans la journée et j'ai promis à M. Doumergue que je m'efforcerais de lui donner une réponse dans l'après-midi de demain.

« En effet, demain après-midi, j'espère être en mesure de mettre le président de la République au courant de l'état de mes pourparlers.

« Avant de regagner Reims, j'ai fait à M. Briand la visite de courtoisie qu'il était naturelle que je lui fesse. »

Comme on lui demandait s'il avait commencé à consulter ses amis, M. Daladier a répondu : « Non. Aux termes de notre règlement, en effet, aucun membre du parti ne peut accepter d'entrer dans un gouvernement ni, à plus forte raison, à le constituer, sans s'être mis d'accord au préalable avec les élus du parti. Nous aurons donc cette réunion ce soir, ici à Reims.

« Elle comprendra les membres du Bureau en exercice et les sénateurs et députés du parti, dont quelques-uns ont été rappelés de Paris. »

LES ÉLUS DU PARTI AUTORISENT LEUR PRÉSIDENT À ACCEPTER LE POUVOIR

Le groupe parlementaire du parti radical et radical socialiste et les membres du bureau du comité exécutif ont tenu ce soir une réunion commune sous la présidence de M. Daladier.

LE COMLOT contre Primo de Rivera

Doc. 1

chez Guerra ici hier, le 23 octobre, le conseil de guerre de Valence, le procès

L'AVION ANGLAIS n'était pas perdu

Il avait atterri à Méru et est arrivé au Bourget hier

Paris, 25 octobre. L'avion anglais, parti hier de Croydon pour l'Afrique avec cinq passagers, et dont on était sans nouvelles depuis qu'il

AU CONGRÈS DU PARTI RADICAL

Le débat sur la politique extérieure

M. Herriot expose pourquoi la Fédération européenne est une nécessité

(Suite de la 1^{re} page)

Reims, 25 octobre. Sur la proposition de son rapporteur et en conclusion de son intervention, le congrès adopte à l'unanimité une motion réclamant l'introduction dans les trois départements de toutes les lois françaises.

Les deux orateurs suivants, M. Becker, délégué de Strasbourg et Dreyfus, adjoint au maire de Mulhouse, insistent sur la nécessité pour les républicains, de s'employer à faire appliquer en Alsace et en Lorraine toutes les lois françaises.

M. Caillaud, président de la Fédération du Bas-Rhin, rend un hommage à M. Herriot qui a dit des choses abominables.

M. Caillaud a réouvert le débat sur les cahiers de doléances de la région de la Haute-Saône.

M. Herriot a dit des choses abominables.

M. Caillaud a réouvert le débat sur les cahiers de doléances de la région de la Haute-Saône.

M. Herriot a dit des choses abominables.

M. Caillaud a réouvert le débat sur les cahiers de doléances de la région de la Haute-Saône.

M. Herriot a dit des choses abominables.

M. Caillaud a réouvert le débat sur les cahiers de doléances de la région de la Haute-Saône.

M. Herriot a dit des choses abominables.

M. Caillaud a réouvert le débat sur les cahiers de doléances de la région de la Haute-Saône.

M. Herriot a dit des choses abominables.

M. Caillaud a réouvert le débat sur les cahiers de doléances de la région de la Haute-Saône.

M. Herriot a dit des choses abominables.

M. Caillaud a réouvert le débat sur les cahiers de doléances de la région de la Haute-Saône.

M. Herriot a dit des choses abominables.

M. Caillaud a réouvert le débat sur les cahiers de doléances de la région de la Haute-Saône.

M. Herriot a dit des choses abominables.

M. Caillaud a réouvert le débat sur les cahiers de doléances de la région de la Haute-Saône.

M. Herriot a dit des choses abominables.

M. Caillaud a réouvert le débat sur les cahiers de doléances de la région de la Haute-Saône.

M. Herriot a dit des choses abominables.

M. Caillaud a réouvert le débat sur les cahiers de doléances de la région de la Haute-Saône.

M. Herriot a dit des choses abominables.

M. Caillaud a réouvert le débat sur les cahiers de doléances de la région de la Haute-Saône.

M. Herriot a dit des choses abominables.

L'ATTENTAT contre le prince de Piémont

(Suite de la 1^{re} page)

Bruxelles, 25 octobre. Ayant appris par les journaux l'attentat commis hier contre le prince de Piémont, le tenancier d'un établissement situé Grand-Place est venu déclarer au parquet de Bruxelles qu'hier dans la matinée trois individus au teint basané, mal habillés et parlant le français avec un accent étranger, étaient venus le trouver et lui avaient demandé de louer une des fenêtres de son immeuble.

Comme le tenancier leur avait répondu que cette fenêtre n'était pas disponible, ils lui avaient offert 300 francs et étaient même prêts à donner une plus forte somme.

Ils ont paru fort dépités que le cabaretier ait refusé de leur louer une place à une de ses fenêtres, place que d'habitude on loue 25 francs.

A la suite de ces déclarations, le parquet a fait amener au Palais de Justice de Bruxelles 31 Italiens plus ou moins suspects qui ont été mis en présence du cabaretier. Celui-ci n'a pas reconnu parmi les Italiens approchés, les individus qui étaient venus le trouver.

Cependant, les 31 Italiens ont été gardés, la police ayant quelques questions à leur poser.

LE PRINCE ITALIEN QUITTE BRUXELLES

A 18 heures 35, le prince Humbert, précédé de ses officiers d'ordonnance et accompagné des membres de la famille royale, pénétra dans le grand hall de la gare du Nord, au milieu des acclamations de la famille royale est

UNE PANIQUE à la Bourse de New-York

New-York, 25 octobre.

Une panique sans précédent s'est produite hier à la Bourse, le marché ayant cédé vers midi à une vive attaque des boursiers.

En quelques minutes, les valeurs tombèrent à tel point que la débâcle une heure plus tard portait déjà sur quatre milliards.

Un communiqué des présidents des principales banques américaines réunis en toute hâte, et des déclarations faites un peu plus tard au ministère des Finances, ont momentanément rétabli la situation qui s'aggravait d'autant plus que le bruit de la fermeture de la Bourse avait couru.

50.000 employés ont travaillé fiévreusement toute la nuit pour dépouiller le flot des transactions de la journée.

La répercussion s'est fait durement sentir dans les grandes villes, particulièrement à San-Francisco où des milliers de spéculateurs sont ruinés.

Au Canada, elle a provoqué une sensible baisse du prix du blé.

L'émotion a également été vive à Londres et à Paris.

SEURS. rcten. Les d droit. Soc rice. 10 à Gard. Din avec. Le 11 fu 5 au- des c circo scéde. « I à un noum laires trier qui mord telle Boris de P. witch rible. de l' beth La galas. Ce lieu. centu. C. Au L'Éc. C. tou ave- mot du seu. T. Ros. CAC. 10-1. le. Qui Min.

La crise économique et le chômage partiel qui en est résulté sont les deux grandes préoccupations de l'heure ,pour toutes les classes de la société .

La réduction des heures de travail s'est traduite par une réduction dans le montant des salaires et les commerçants ont immédiatement enregistré un ralentissement très marqué dans le volume des transactions .

31 janvier 1931

28 février 1931

L'opinion publique est toujours préoccupée par la crise économique, néanmoins, elle espère que celle-ci ne se prolongera pas plus loin que les mois d'hiver .

La crise économique et la cherté de la vie sont les deux problèmes qui préoccupent l'opinion publique ;celle-ci demeure peu sensible aux événements extérieurs .

31 mars 1931

30 septembre 1931

On continue à suivre l'évolution de la crise économique et financière chez nos voisins. L'industrie de la Somme n'est pas intéressée comme celle du Nord aux fluctuations de la livre et ne sera pas touchée.

Aucun affolement ne s'est produit à l'annonce qu'une grosse banque française avait eu des difficultés; des retraits minimes ont eu lieu dans quelques banques pendant deux ou trois jours au plus.

Seule la crise économique semble intéresser la grosse majorité du public. Dans la classe ouvrière, on se plaint du chômage; dans l'industrie, on déplore le manque de commandes et dans le commerce enfin on se plaint des restrictions que s'impose le consommateur. Les autres questions passent à l'arrière-plan.

31 octobre 1931

30 novembre 1931

La question qui domine est toujours celle de la crise économique et du chômage.

Les esprits ont toutefois conservé jusqu'ici assez de calme.

L'état d'esprit de la population ne s'est pas modifié depuis le mois de Novembre et les conversations roulent principalement sur la crise économique, qui se fait sentir de plus en plus dans le commerce et l'industrie, ainsi que sur la question du chômage. Toutefois, en ce qui concerne le chômage et en raison des mesures prises et envisagées par le Gouvernement et les Autorités locales, aucun désordre n'est à prévoir pour le moment.

31 décembre 1931

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Siège Social : MAISON DE L'U. N. C., 18, Rue Vézelay, PARIS-8^e



SECTION de Ault (Somme)

Ordre du Jour :

Les Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, de Ault (Somme)
réunis le 11 Novembre 1932

Après avoir entendu l'exposé qui leur a été fait de la situation financière,

Affirment leur volonté inébranlable de ne laisser porter aucune atteinte aux droits qu'ils ont si chèrement acquis,

Constatent que, devant la gravité de la situation, aucune mesure sérieuse n'a été proposée pour remédier au déficit budgétaire, sauf la Caisse des Pensions préconisée par la Confédération Nationale.

Rappellent que tous les Français doivent être égaux devant l'impôt,

Que les Anciens Combattants ont acquitté intégralement l'impôt du sang auquel tant de citoyens se sont soustraits,

Estiment que, pour rétablir l'équilibre budgétaire, il est équitable que les sacrifices pécuniaires soient d'abord exigés de ceux qui n'ont pas souffert de la guerre,

Proclament qu'ils ne toléreront aucune tentative de division ayant pour but de porter atteinte aux droits d'une catégorie quelconque d'Anciens Combattants et d'authentiques Victimes de la Guerre,

Font confiance à leurs Organisations et s'engagent à répondre en masse à tout appel lancé par la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

LES MEMBRES DU BUREAU DE LA SECTION :

[Handwritten signatures of the bureau members, including names like Raymond, Lemerle, Riouart, etc.]

SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS

211, Rue Lafayette, PARIS (X')

Aux Institutrices et Instituteurs publics

Paris, le 15 Février 1933.

Après de longs mois d'une bataille dont vous avez pu suivre les péripéties, la Chambre des Députés avait adopté un texte imposant aux fonctionnaires de lourdes majorations d'impôts.

Ce texte, LA COMMISSION DES FINANCES DU SÉNAT VIENT DE LE REPOUSSER A L'UNANIMITÉ. Elle demande au Sénat de voter les dispositions suivantes :

PRÉLÈVEMENT DE 5 % SUR TOUS LES TRAITEMENTS inférieurs à 50.000 francs, avec prélèvement supplémentaire de 2 % sur la tranche supérieure à 50.000 francs et de 3 % sur la tranche supérieure à 100.000 francs ;

10 % DE RÉDUCTION SUR TOUTES LES INDEMNITÉS, sauf sur les indemnités pour charges de famille.

Ces mesures sont absolument inacceptables.

Le Président du Conseil, consulté par les délégués du Cartel, n'a pas donné l'impression de vouloir s'opposer nettement au vote de ces dispositions.

Dans ces conditions, le Cartel des Services Publics a décidé unanimement de mettre en œuvre les moyens de protestation envisagés par nos organisations.

LE LUNDI 20 FÉVRIER 1933, tous les fonctionnaires manifesteront leur hostilité au projet de réduction de leurs traitements par une interruption de service.

Pour les institutrices et instituteurs publics, la manifestation aura lieu de la façon suivante :

Dans toutes les écoles, LA RENTRÉE DE L'APRÈS-MIDI SERA RETARDÉE D'UNE DEMI-HEURE.

Les portes de l'école seront ouvertes à l'heure habituelle pour soustraire les enfants aux dangers de la rue, et la surveillance des élèves sera assurée dans la cour ou sous le préau, dans les conditions habituelles.

La mesure ci-dessus ne porte nullement atteinte à l'intérêt des enfants. Elle constituera cependant un grave avertissement pour les Pouvoirs publics.

Le Syndicat National des Instituteurs a donné l'assurance aux autres catégories de fonctionnaires engagées dans la même bataille que la décision prise par le Cartel des Services Publics serait scrupuleusement appliquée par ses adhérents.

TOUS LES INSTITUTEURS, SANS EXCEPTION, ACCOMPLIRONT LE GESTE QUI LEUR EST DEMANDÉ. Ils répondront ainsi aux multiples provocations dont ils sont l'objet de la part des puissances d'argent et de la presse à leurs gages.

Pour le Bureau du S. N.,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : A. DELMAS.

UNION LOCALE CONFÉDÉRÉE D'AMIENS

Camarades travailleurs amiénois,

Voici le 1^{er} Mai 1933.

Comme chaque année, les syndicats ouvriers confédérés vous invitent à vous joindre à eux pour clamer vos revendications, et exiger **votre droit au bien-être et à la liberté.**

Le premier Mai, revêt cette année une importance exceptionnelle du fait du hideux chômage, qui s'étend toujours, frappant de par le monde, des millions de familles ouvrières. **C'est la misère pour nous et les nôtres.**

La machine et les nouvelles méthodes de travail plus rapides font jeter hors des usines, des chantiers et des bureaux de nombreux camarades.

Le progrès devrait amener la diminution du temps de travail et la possibilité de consommer davantage. Il n'en est rien car le capitalisme veut en garder tout le profit pour lui, se souciant peu des misères, des privations, voire des suicides qu'il occasionne.

Si l'on continue à augmenter le rendement sans diminuer le temps de travail, d'une part, et sans augmenter les salaires d'autre part, c'est le chômage toujours croissant.

La C. G. T. demande, comme mesure immédiate, **l'application obligatoire de la semaine de 40 heures, avec le même salaire que pour 48 heures.**

Et, pour plus tard, des réductions de temps de travail correspondantes à l'augmentation du rendement.

Tous debout pour la semaine de 40 heures !

Les syndicats confédérés, inquiets du progrès du fascisme, de l'hitlérisme et autres dictatures réactionnaires et capitalistes, dans les pays voisins, et craignant, avec juste raison, leur extension dans notre pays, vous demandent instamment de considérer sérieusement ce danger qui vous menace.

Nous avons aussi nos fascistes, en France, qui commencent à s'agiter.

Le peu de liberté et de bien-être que le prolétariat français a su conquérir, ne doit pas disparaître dans une aventure de ce genre.

Vous vous dresserez tous pour les défendre, par tous les moyens, y compris la grève générale, si c'était nécessaire.

La Démonstration du Premier Mai

cette année revêtira donc un caractère très important.

Vous viendrez tous à notre démonstration qui aura lieu le **1^{er} Mai à 16 heures précises,**

Grande salle de l'Hôtel de Ville d'Amiens.

Orateurs : CAPORALI, de la C. G. T.

A. BERNARD, professeur syndiqué.

TOUS DEBOUT

**pour la semaine de 40 heures.
contre le fascisme et la dictature.**

L'Union Locale Confédérée d'Amiens.

Aux accidentés du travail

Le 2 Mai prochain, au premier étage du local, 65, rue Gresset, Amiens, s'ouvrira la clinique médicale ouvrière pour accidentés du travail.

Cette clinique a été fondée et organisée par les syndicats ouvriers confédérés d'Amiens.

Des docteurs y donneront les meilleurs soins aux victimes d'accidents de travail.

Les consultations auront lieu tous les jours ouvrables à 10 h. 30.

Une infirmière se tiendra en permanence de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures, à la disposition des blessés.

Enfin, le plus important : **le service juridique des syndicats confédérés** donnera aux blessés tous les renseignements nécessaires, les défendra à l'occasion pour l'obtention de leurs droits.

Cette clinique sera ouverte aux travailleurs, syndiqués de toutes tendances ou non-syndiqués.

L'Union Locale Confédérée d'Amiens.

UNION LOCALE DES SYNDICATS UNITAIRES D'AMIENS (Somme)

Camarades Ouvriers des Industries Privées

Camarades Cheminots

Fonctionnaires et Services Publics

L'Union locale Unitaire avait l'intention de faire de la journée du 1^{er} Mai une journée de grande démonstration, de lutte pour la défense des intérêts des ouvriers.

Pour la défense des salaires et traitements, pour leur relèvement;

Pour la réduction du temps de travail sous toutes ses formes, sans diminution de salaires, et notamment :

La suppression absolue des heures supplémentaires;

La semaine de 40 heures et la journée de 7 heures ;

Contre la loi du 5 Février 1932 sur les amendes dans les entreprises ;

Contre la rationalisation capitaliste et le surmenage ;

Contre le fascisme ;

Contre la guerre impérialiste.

Pour l'assurance chômage aux frais de de l'État et du Patronat.

Nous avons fait à l'Union locale Confédérée des propositions pour un meeting commun, une manifestation commune :

L'Union locale Confédérée n'a pas répondu à notre appel.

L'Union locale Confédérée veut que les ouvriers Amiénois soient divisés le jour du 1^{er} Mai.

Nous ne le voulons pas

Que tous les ouvriers, syndiqués confédérés, unitaires et non syndiqués assistent au meeting organisé pour l'Union locale Confédérée, Salle de l'Hôtel de Ville à 16 heures.

PAS DE DIVISION

UN SEUL MEETING

UNE SEULE DÉMONSTRATION

L'Union locale Unitaire.

AMIENS · IMP. MODERNE

CE QUI CONCERNE LES DENREES SERVANT A L ALIMENTATION ET LES PRO-
DUITS DE PREMIERE NECESSITE.

a) Alimentation

Désignation	Prix pratiqués en			Obs.
	Avril 1914	Avril 1925	Septembre 1931	
Pain de consommation courante	0.40	1.60	2.25	
Viande (beefstecks	3.	13.60	17.65	
de (bouilli	1.70	9.60	11.05	
boeuf				
Viande (cotelette de lard	2.45	13.50	17.	
de (lard de pays	2.20	12.	15.	
porc (
Beurre ordinaire du Nord	3.40	17.40	17.50	
Oeufs frais	0.10	0.65	0.80	
Lait	0.25	1.	1.30	
Fromage Hollande	2.	16.15	16.	
Port Salut	2.40	14.55	20.	
Emmenthal	2.70	16.70	20.	
Pommes de terre industrie	0.20	0.60	0.80	
Haricots flageolets de pays	0.55	3.	3.	
Sucre blanc scié et rangé	0.75	3.25	3.90	
Huile d'arachide rurisque extra	1.30	8.50	6.70	
Pétrole	0.30	1.50	2.	

a) ALIMENTATION

DESIGNATION	Prix pratiqués		
	Avril	Avril	Juillet
Pain de consommation courante	0.40	1.60	1.80
Viande de (beestecks	3.00	13.60	13.80
boeuf (bouilli	1.70	9.60	8.50
Viande de Porc (côtelettes	2.45	13.50	17.00
(lard de pays	2.20	12.00	14.00
Beurre ordinaire du Nord	3.40	17.40	16.80
Oeufs frais	0.10	0.65	0.45
Lait	0.25	1.30	1.20
Fromage Hollande	2.00	16.15	13.00
Port-Salut	2.40	14.55	11.60
Emmenthal	2.70	16.70	17.50
Pommes de terre à chair jaune	0.20	0.60	0.50
Flageolets blancs du Nord	0.55	3.00	2.60
Pois cassés zéro	"	"	3.40
Lentilles Chili ou Russie	"	"	4.00
Pâtes alimentaires extra en boites	"	"	6.50
Sucre rangé et scié	0.75	3.25	3.95
Café grillé courant	"	"	19.25
Huile d'Arachide	1.30	8.60	4.00
Sel gros blanc	"	"	1.20
Cristaux en vrac	"	"	0.55
Savon 72 % en morceau	"	"	3.10
Pétrole	0.30	1.50	1.80

A TOUTE LA POPULATION D'AMIENS ET DE LONGUEAU

Citoyens et Camarades,

Depuis de longs mois, un nombre important d'ouvriers et d'ouvrières sont réduits au chômage, et partant à la misère la plus noire.

Pendant que les responsables de la crise continuent à gorger leurs coffres d'or, et que l'Etat, au service de la bourgeoisie, de l'impérialisme, distrait des milliards pour la préparation d'une prochaine guerre, chez les chômeurs réduits à la sous-alimentation parce qu'on leur refuse des secours raisonnables, la mort accomplit son œuvre jusque dans les berceaux.

C'est pour défendre leur droit à la vie que les chômeurs ont organisé la marche sur Paris. Cette marche n'a aucunement pour but de servir à un parti politique quelconque ; elle est purement revendicatrice et humanitaire.

A tous ceux qui souffrent et peinent, aux fonctionnaires, aux cheminots dont les salaires sont menacés, aux petits commerçants acculés de plus en plus vers la faillite, aux travailleurs des industries privées dont les conditions de vie et de travail sont déplorables, nous disons : **VOTRE DEVOIR EST DE SOUTENIR SANS RÉSERVES LE MOUVEMENT DES CHOMEURS**, mais il faut que vous connaissiez leurs légitimes revendications.

Assistez en masse aux

DEUX GRANDS MEETINGS

qui auront lieu le **JEUDI 30 NOVEMBRE**

{ à 17 heures, salle Leroy, à **LONGUEAU**,

à 20 heures, salle de l'Union coopérative, à **AMIENS**

ORATEURS

TILLON, du Comité Central des Marcheuses de la faim

Martha DESRUMAUX
de la Région du Nord

H. LENGLET
C. G. T. U.

2ème Région

Gendarmerie Nationale

2ème Légion

Compagnie de la Somme

Section de Péronne

N° 95/4.

O B J E T :

Grèves des fondeurs de l'usine EHRESTSMANN.

Péronne le 14 Mai 1934 .

RAPPORT du Capitaine GUEYDAN

Commandant la Section de Péronne ,

sur la cessation du travail par les fondeurs de l'usine EHRESTSMANN à ALBERT .

15 MAI 1934

23 fondeurs sur 24 de l'usine Ehrestsmann n'ont pas repris le travail ce matin 14 Mai courant .

Seul l'atelier de mécanique qui comprend 75 ouvriers, fonctionne .

Le différend qui vient de surgir entre les fondeurs et le patron M. Ehrestsmann est une question d'augmentation de salaire .

En mars 1933 , les salaires des fondeurs ont été diminués de 6 % ; ils réclament aujourd'hui la suppression de cette diminution et le rétablissement de l'ancien taux .

M. Ehrestsmann a fait connaître à leurs trois délégués , M.M. BOIZARD, DULOIR et FERET , qu'il ne pouvait accepter leurs revendications en raison de la crise des affaires qui persistait toujours . Les choses en sont là pour l'instant .

L'état d'esprit des 23 fondeurs est très exalté, ce sont de vieux ouvriers de l'établissement domiciliés à Albert depuis de longues années et y possédant famille, petites maisons et jardins .

Aucun trouble quelconque n'est à craindre de leur part .

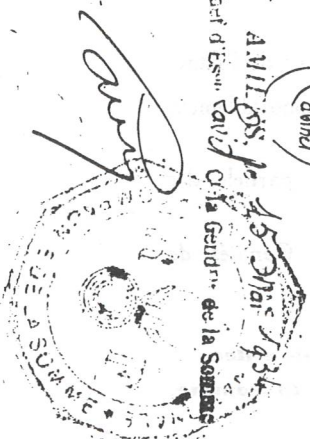
Un service de surveillance pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'entrave à la liberté du travail , est assuré par la brigade d'Albert aux heures d'entrée et de sortie des ouvriers de l'établissement .

Gueydan

semblable rapport est adressé à :
1° - Monsieur le Sous-Préfet à Péronne ,
2° - Monsieur le Commissaire Spécial à Amiens .

N° 266/13 Transmis à Mr le Préfet de la Somme

AMIEUX le 15 Mai 1934
Le Chef d'Escadron
de la Gendarmerie de la Somme



UNION DÉPARTEMENTALE DES COMITÉS DE CHOMEURS

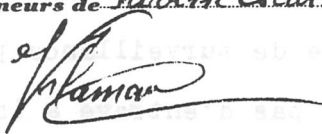
DE LA SOMME

Devant leur situation de plus en plus misérable, devant la carence des Pouvoirs publics à leur procurer du travail, les chômeurs du département, organisés dans leur Comité, soumettent aux autorités compétentes leurs légitimes revendications. Ils s'engagent à mener l'action pour les faire aboutir. Ils réclament :

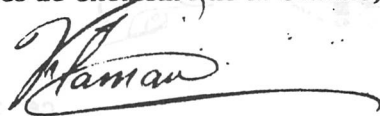
- 1° Le droit au travail pour tous ;
- 2° La semaine de 40 heures avec le même salaire que pour 48 heures ;
- 3° Ouverture immédiate de grands travaux d'utilité ouvrière et paysanne, avec salaires égaux à ceux de la profession et de la région ;
- 4° Inscription de tous les chômeurs dans toutes les communes par la création d'un fonds national de chômage à la charge exclusive de l'Etat ;
 - a) Inscription pendant toute la durée du chômage, sans limite de temps de résidence, d'âge, de nationalité et de profession ;
 - b) Réinscription de tous les radiés ;
- 5° Abrogation du dernier paragraphe du décret du 31 décembre 1931 modifiant le décret du 28 décembre 1926, concernant les allocations versées aux chômeurs, ainsi conçu : « En aucun cas ce total ne peut excéder la moitié du salaire augmenté du montant des allocations familiales en usage dans la profession et dans la région » ;
- 6° Suppression définitive du plafond des ressources familiales ;
- 7° Arrêt des poursuites, saisies, expulsions contre les chômeurs n'ayant pas acquitté leur terme ;
- 8° Exonération des loyers pendant toute la durée du chômage, avec indemnité aux frais de l'Etat pour les petits propriétaires ;
- 9° Augmentation de 2 francs par jour pour les adultes ;
- 10° Allocation de 7 francs par jour pour tous les célibataires ;
- 11° Paiement de l'allocation le dimanche et en cas de maladie ;
- 12° Suppression du travail forcé (sont considérés comme tels les travaux municipaux ou départementaux pour lesquels les chômeurs n'ont comme rétribution que leur seule allocation de chômage) ;
- 13° Suppression du cumul chez les fonctionnaires ;
- 14° Envoi des jeunes en classe jusque 16 ans, avec indemnité aux parents aux frais de l'Etat ;
- 15° Mise à la retraite avec une pension suffisante pour qu'ils puissent vivre honorablement avec leur famille, de tous les travailleurs ayant 55 ans ;
- 16° Inscription au fonds de chômage et paiement de l'allocation aux chômeurs partiels des heures de travail perdues.

Ce programme revendicatif a été établi par les délégués des différents Comités de Chômeurs, à Amiens, le 3 Mars 1935.

*Le Secrétaire du Comité
de Chômeurs de*

Jean-Louis Gauthier


*Le Secrétaire de l'Union des
Comités de Chômeurs de la Somme,*



ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 20 OCTOBRE 1935

Monsieur le Délégué,

Désigné par la Fédération du Parti Agraire et Paysan Français de la Somme pour soutenir, en face des vieux partis de division politique, le fanion de la reconstitution économique et sociale, et de la réconciliation des forces productives, je m'offre à vos libres suffrages comme candidat *républicain-agraire*.

Tous les autres candidats viennent aujourd'hui changeant de programme et de tactique répudier les luttes politiques « blanc contre rouge » et vanter la nécessité de revaloriser les produits agricoles, base de toute action.

Vous n'oublierez pas que c'est le Parti Agraire qui a le premier soutenu ces thèses. C'est lui qui a été le rénovateur de la pensée sociale du vingtième siècle, aussi vous ne vous laisserez pas prendre à l'apparence actuelle des vieux partis politiques et, vous rappelant de la crise où ils nous ont conduit, vous voterez d'abord agraire.

Depuis longtemps, nous avons soutenu que le *chômage*, la *crise commerciale* et le *déficit budgétaire* n'étaient que les conséquences de la crise agricole. Cette vérité longtemps combattue est reconnue par tous aujourd'hui.

Vous m'excuserez de ne pas vous rendre à tous une visite d'apparente courtoisie pour briguer vos suffrages. Modeste cultivateur, fermier depuis 40 ans, il m'est impossible en l'état actuel des choses, de pratiquer une aussi coûteuse propagande, me réservant pour des besoins plus utiles. Je n'ai pas à me vanter personnellement. Ma candidature n'est pas une candidature personnelle, mais celle voulue par les classes laborieuses de notre Picardie, ouvriers, commerçants, artisans, cultivateurs.

C'est pourquoi le candidat agraire seul peut lutter puissamment et en toute indépendance :

Contre les *trusts financiers internationaux* ;

Contre l'*admission temporaire* et l'importation de tout produit concurrençant péniblement toute production nationale *agricole* ou *industrielle*.

J'exigerai :

La protection du travail national sous toutes ses formes ;

La lutte contre la spéculation, et la protection l'épargne ;

La revalorisation des produits agricoles, et des salaires industriels ;

Le respect des fonctionnaires dans le cadre de l'administration républicaine.

En un mot, mon programme est le vôtre, celui élaboré par les congrès nationaux du Parti Agraire et Paysan Français : une république propre, **corporative**, basée sur la famille et le métier.

Le conflit Italo-Ethiopien et la gravité de la situation extérieure nous prouve hélas, que le Parti Agraire avait cent fois raison, en réclamant une France forte, et pour cela organisée nationalement sur le plan économique.

Toutes les guerres, celle d'aujourd'hui comme celles du passé sont les conséquences d'un déséquilibre économique intérieur de chaque nation.

Les travaux du *Bureau International Agraire Prague* ont dans l'ombre préparé le terrain sur lequel la *Société des Nations* a réussi à maintenir la paix en Europe.

En travaillant à l'expansion de l'agrarisme, vous travaillerez à l'avènement de la démocratie et de la paix mondiales.

C'est pourquoi, Monsieur le Délégué, nous vous faisons confiance et nous vous prions d'agréer l'expression de notre dévouement.

L. DHIERS,

*Conseiller d'Arrondissement,
Membre de la Chambre d'Agriculture,
Candidat Républicain Agraire*

NOTES ET COMPLEMENT S

I - QUELQUES ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

. Jacques NERE. "La crise de 1929". Coll. U prisme. Paris, Armand Collin, 1973. 222 p., bibliographie, nombreux tableaux statistiques.

. Henri DUBIEF. "Le déclin de la III^e République. 1929-1938". (Nouvelle Histoire de la France contemporaine -13-) Paris, Le Seuil, 1976. 171 pages, filmographie, chronologie, bibliographie et index.

II - PRESENTATION DES DOCUMENTS

Document 1 : Extrait du quotidien "Le Progrès de la Somme". 26.10.1929. A.D. Somme, 6 Z 339.

Quelques lignes, en page 3, de l'un des quotidiens départementaux de l'époque, cela semble un peu dérisoire pour un évènement qui ferait aujourd'hui la une sur plusieurs colonnes de toute la presse nationale et régionale...

A y regarder d'un peu plus près, à travers la concision d'une information reposant sur une dépêche télégraphique, tout y est : la brutalité, l'ampleur de la crise boursière ; la ruine des spéculateurs ; les répercussions extérieures. Nous tenons ici une bonne introduction à l'étude de la crise.

Document 2 : "Rapports mensuels" du Commissaire spécial d'Amiens au Directeur de la Sûreté générale à Paris : "Etat d'esprit de la population". "Attitude de l'opinion publique à l'égard des évènements extérieurs ou intérieurs". Janvier à décembre 1931. Extraits. A.D. Somme, M 95.

Le chômage provoqué par la crise, d'abord limité, s'abat en quelques semaines sur le pays. En février 1931, le gouvernement communique au B.I.T. ses statistiques du chômage : 350 000 chômeurs complets et un million de chômeurs partiels.

En septembre 1931, la dévaluation de la livre sterling risque d'aggraver encore la situation.

Le 18 décembre, Laval, Président du Conseil intervient dans un débat sur le chômage à la Chambre des Députés. "j'aime la classe ouvrière,... je suis maire d'une commune populeuse de la banlieue parisienne ; j'y vois les ravages exercés par le chômage et je participe à votre émotion". "Jamais le gouvernement ne refusera d'aller aussi loin que les ressources du pays le lui permettront. Mais ne lui demandez pas de commettre des actes qui risqueraient de compromettre l'équilibre du budget et qui aggraveraient la crise".

Document 3 : Ordre du jour de l'Union Nationale des Combattants, adopté par la section d'Ault. 11 novembre 1932. A.D. Somme, M 109.

Face à la crise, l'Etat intervint d'abord peu. Les élections générales de 1932 approchaient et toute mesure impopulaire était mal venue. Après les élections, la gauche victorieuse prit des mesures : économies budgétaires, défense de la monnaie, retour à l'équilibre. Pas moins de 14 plans de redressement financier, défendus par 11 gouvernements successifs, devaient voir le jour de 1932

à 1935. En juillet 1932, **E. Herriot**, Président du Conseil, annonce des mesures de compression de dépenses : "A tous nous demanderons un effort, mais à tous nous donnerons l'équité". Suite à la cessation des paiements allemands au titre des réparations, il fait voter un projet de loi prévoyant des compressions budgétaires et des augmentations d'impôts. En septembre 1932, une session extraordinaire du Parlement permet de voter un projet de conversion des rentes.

Dans ce contexte, les **Anciens combattants** s'inquiètent. Ils estiment avoir assez payé de leur personne et souhaitent une juste répartition des sacrifices. Le document reproduit ici met en lumière leur intervention comme **groupe de pression**.

Document 4 : Tract du S.N.I.. 15 février 1933. A.D. Somme, M 109.

E. Daladier, qui forme un gouvernement le 31 janvier 1933, lance une politique de **déflation**. Le 7 février, il dépose à l'Assemblée Nationale un **projet de redressement budgétaire** qui prévoit un **prélèvement sur les traitements** supérieurs à 20 000 F, assorti de mesures fiscales. Le Sénat baisse le niveau au-dessous duquel les traitements doivent être touchés.

Dans le tract reproduit ici, le **Syndicat National des Instituteurs**, qui appartient à la **C.G.T.** depuis 1925, appelle à une grève d'une demi-heure, le 20 février, suivant le mot d'ordre du Cartel des Services Publics, pour protester contre les projets financiers du gouvernement. Les enseignants n'avaient pas le droit de grève. Le gouvernement annonce des sanctions, qu'il n'appliquera jamais.

Cependant l'opposition se développe, chez les fonctionnaires comme chez les commerçants, les deux groupes se dressant violemment l'un contre l'autre.

Le 2 mars, Daladier répond à P. Reynaud : "**M. Reynaud a parlé des sacrifices trop légers que nous demandions aux fonctionnaires. Si nous l'avions pu nous ne leur en aurions réclamé aucun. Leurs traitements venaient en effet à peine d'être remis en harmonie avec le coût de la vie et personne de sérieux ne peut se prêter à la campagne démagogique qu'on a voulu diriger contre eux**"...

Document 5 : Tract de l'Union Locale Confédérée d'Amiens (C.G.T.), pour le 1er mai 1933. A.D. Somme, M 121.

Forte de 700 000 adhérents en 1929, la CGT est la plus importante organisation syndicale du moment. De tendance **réformiste**, regroupant beaucoup de fonctionnaires, elle se bat pour la **défense de l'emploi**. Dénonçant la rationalisation du travail comme responsable du chômage, elle revendique la **semaine de 40 heures**.

Devant la montée du fascisme, la CGT s'aligne sur les objectifs politiques de la **S.F.I.O.** et s'engage dans la lutte pour la **défense de la démocratie et des libertés**.

Document 6 : Tract de l'Union Locale des Syndicats Unitaires d'Amiens (C.G.T.U.), pour le 1er mai 1933. A.D. Somme, M 121.

Proche du Parti communiste, la C.G.T.U. compte, en 1929, 300 000 cotisants. Beaucoup plus radicale dans ses revendications que la C.G.T., elle emploie ici un ton relativement modéré ; proclamant son souhait d'unité de la classe ouvrière, elle rend les confédérés responsables de la division.

La crise avait provoqué une certaine désyndicalisation, notamment à la C.G.T.U. Les événements de février 1934, contribuant à rapprocher les diverses forces de gauche, amenèrent les deux grandes centrales à négocier leur réunification. Collaborant à partir de 1935 à l'intérieur des comités de Front Populaire, elles réalisèrent leur fusion dans les derniers mois de 1935, sur trois bases : reconstitution de l'ancienne C.G.T. ; réaffirmation de la fidélité syndicale à la Charte d'Amiens ; refus de constitution de tendances à l'intérieur des syndicats. Le congrès de Toulouse (3-6 mars 1936) consacrait l'évènement. Léon Jouhaux, qui restait secrétaire général, affirmait dans son allocution finale : "Vous avez accompli un grand acte lorsque vous avez reconstitué l'unité de la C.G.T. : une seule force ouvrière se dresse contre tous nos adversaires et contre la guerre. Vous accomplissez un second acte aussi grand en haussant la C.G.T. au-dessus des partis, en adoptant un plan qui contient à la fois la flamme de l'avenir et l'assurance de l'émancipation humaine".

Document 7 : Mouvement des prix des denrées alimentaires et produits de première nécessité. Rapports du Commissaire spécial. Septembre 1931 et juillet 1933. A.D. Somme, M 95.

Le premier extrait donne les prix d'avril 1914, avril 1925 et septembre 1931 ; le second présente les mêmes références dans les deux premières colonnes et les prix de juillet 1933, après 2 ans et demi de crise, dans la 3e colonne. Quelques nouveaux produits ont été introduits dans la liste de 1933. Pour les autres, la comparaison est aisée. De 1914 à 1931, l'inflation est facile à déceler. Entre 1931 et 1933, la crise provoque une baisse, parfois très nette, des prix de détail, même si elle est moins forte que celle des prix de gros :

	prix de gros	prix de détail
1929	100	100
1930	88	101
1931	75	97
1932	66	88
1933	63	85
source : J. NERE, op. cité ci-dessus		

Document 8 : Une entreprise dans la crise : Saint Frères S.A. - 1er septembre 1933. A.D. Somme, M 117.

Ce document, particulièrement intéressant, présente l'évolution d'une grande entreprise textile picarde au cours des deux années de crise. On y trouve non seulement la localisation des diverses usines de la firme dans le département de la Somme et la nature des productions, mais aussi l'évolution globale des effectifs, le devenir de chaque usine, l'importance du chômage partiel, la restructuration par concentration des activités.

L'industrie textile est particulièrement touchée par la crise. Ici le chômage total atteint plus de 15 % du personnel sur les deux années de référence.

Evolution de l'indice de la production industrielle en France de 1929 à 1935	
1929	100
1930	99
1931	86
1932	73
1933	81
1934	75
1935	73

Document 9 : La Marche de la Faim, 18 novembre-décembre 1933. Tract de la C.G.T.U. A.D. Somme, M 118.

cf. aussi **document de couverture** : carte de solidarité vendue au profit des chômeurs. A.D. Somme, M 118.

Dans les derniers mois de 1933, la misère jette sur les routes du Nord et du Pas-de-Calais, puis de la Somme et de l'Oise, des cortèges de chômeurs se rendant à Paris pour manifester devant le Palais Bourbon et remettre aux députés un cahier de revendications comprenant notamment l'assurance-chômage obligatoire à la charge de l'Etat, l'indemnité journalière de chômage à 12 francs et la réduction des heures de travail.

Organisée par la C.G.T.U. et le secours ouvrier international, cette marche de la faim traverse notre département à la fin de novembre. La carte de solidarité vendue à cette occasion coûtait un franc.

Document 10 : Une grève à Albert. Rapport de gendarmerie. 14 mai 1934. A.D. Somme, M 123.

Document 11 : Programme revendicatif de l'Union Départementale des Comités de Chômeurs de la Somme. Amiens. 3 mars 1935. A.D Somme, M 141.

Document 12 : Elections sénatoriales du 20 octobre 1935. Profession de foi de L. DHIERS, "candidat républicain agraire". A.D Somme, M 140.

On ne saurait négliger l'aspect agricole de la crise, dont le candidat agrarien L. DHIERS fait même la cause de la crise économique. **L'effondrement des cours** pèse sur un département très marqué par l'agriculture. Le quintal de blé qui valait plus de 150 F à Amiens au début de l'été 1932 était tombé à 45 F en août 1935. Dans ces conditions les candidats se présentant sur un **programme de défense des intérêts agricoles** étaient assurés d'une large audience, surtout dans le cadre des élections sénatoriales qui s'adressent à un électorat très rural.

Le discours agrarien tel qu'il se développe dans ce document présente déjà une **tonalité très vichysoise** : "une république propre, corporative, basée sur la famille et le métier".

A. Pointier, qui interviendra largement dans la campagne législative de 1936, président de la Société des Agriculteurs de la Somme et de l'Association générale des Producteurs de Blé, sera sous le gouvernement de Vichy, Syndic National de la Corporation Paysanne.

CRDP - AMIENS

45, rue Saint Leu - 80000 Amiens

Imprimé en France
au CRDP, en mars 1989

pour l'Inspection Académique
de la Somme

Dépôt légal imprimeur : 1er trimestre 1989
Dépôt légal éditeur : 1er trimestre 1989

Le Directeur de la Publication : R. VIGIN

